



Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Épargne

Site internet : www.spbacgt-cepal.fr

Indexer les salaires sur l'inflation

Etudes et conclusions du FMI

[extrait de l'article de Médiapart du 25/11/22]

Décembre 2022

Pour le FMI, la « boucle prix-salaires » est d'abord un récit conservateur.

Une étude du FMI montre qu'il est quasiment impossible d'identifier un effet d'entraînement durable des rémunérations sur l'inflation. Un camouflet pour Emmanuel Macron qui fonde sa politique sur la crainte de cette « boucle prix-salaires ».

Le 27 octobre dernier, dans l'émission télévisuelle dont il était le héros, le président de la République, Emmanuel Macron, rejetait docilement l'idée d'une indexation générale des salaires.

Et, comme à son habitude, il usait de « pédagogie » pour expliquer sa position : « *Si on met toute la chaîne des salaires sur une indexation automatique, on entretient la hausse des prix et on a une boucle prix-salaires qui n'arrête plus.* » La messe était dite et, en apparence, la science avait parlé par la bouche du président. Mais voilà, **la boucle prix-salaires**, qui permet à Emmanuel Macron et à la plupart des économistes orthodoxes de justifier la baisse des revenus réels qui frappe les salariés, **est très largement un récit.**

Déjà, au XIX^e siècle, Karl Marx avait porté le fer contre les économistes « progressistes » qui jugeaient inutiles les hausses de salaire, car elles seraient avalées par l'inflation.

Or l'étude des données des années 1970 montre que l'indexation générale des salaires avait largement permis d'éviter un désastre économique. L'effondrement de la croissance et de l'emploi date bien plutôt de la mise en place de mesures désinflationnistes. Dans ce contexte, **la « boucle prix-salaires » apparaît comme une figure de style conservatrice visant à conserver une répartition des revenus favorable au capital.**

Aussi l'étude publiée le 11 novembre dernier par la recherche du FMI, et rédigée par 6 économistes, vient confirmer **l'aspect fantomatique de cette notion** et sa simple fonction répressive. Ce « working paper » a examiné les données dans 38 pays avancés entre le 1^{er} trimestre de 1960 et le 4^{ème} de 2021 à la recherche d'une boucle prix-salaires.

Pour identifier celle-ci, les économistes du FMI ont retenu une méthode : identifier une accélération concomitante des prix et des salaires nominaux (*ceux qui sont effectivement versés*) pendant au moins 3 trimestres sur 4 de suite. Si cette situation se répète pendant 3 ans, l'étude considère que l'on a un "épisode" constituant les conditions d'une boucle prix-salaires. La question est alors d'observer si, comme le prétend Emmanuel Macron, « *on ne peut plus l'arrêter* ». Autrement dit, de savoir si la hausse des prix et des salaires s'auto-entretient durablement.

L'étude du FMI identifie **79 épisodes** de boucles prix-salaires et utilise ensuite le modèle théorique de la « courbe de Phillips », qui relie les salaires et les prix.

Selon le fondement théorique de l'emballement prix-salaires : les hausses de salaire conduiraient à des hausses de prix injustifiées qui, à leur tour, mèneraient à des hausses de salaire.

Or, en moyenne, lors des épisodes identifiés, la hausse des salaires nominaux reste inférieure à ce que les niveaux d'inflation et d'emploi suggéreraient. Dans ce cas, ce ne sont donc pas les salaires qui peuvent déterminer l'accélération des prix.

Autrement dit, conclut l'étude du FMI, « **les boucles prix-salaires, définies comme une accélération continue des prix et des salaires, sont difficiles à identifier dans les données historiques** ».

La situation se stabilise...

... Dans l'immense majorité des cas, **la situation se stabilise au bout de 2 ans**. Ce qui signifie clairement que ce qu'a indiqué E. Macron est **une erreur factuelle et intellectuelle**. L'erreur est d'autant plus grave que les économistes du FMI ont concentré leur étude sur des cas proches de celui que l'on connaît aujourd'hui, où les salaires réels chutent significativement et où l'emploi résiste bien.

Dans les années 1970, l'inflation, qui était principalement le fruit d'une baisse structurelle de la profitabilité et du caractère monopolistique du capitalisme d'alors, a été utilisée pour blâmer les salariés et, surtout, **pour casser un certain nombre de protections du monde du travail, à commencer par les cadres de négociations collectives et l'indexation salariale.**

L'étude du FMI confirme donc ici que ce qui constitue le récit central des néolibéraux, depuis un demi-siècle pour justifier la contre-révolution néolibérale, est inconsistant.

Car si, dans le cadre théorique du FMI, la boucle prix-salaires n'est pas identifiable, y compris dans des pays où les salaires ont été ou sont encore indexés (*comme la Belgique*), alors l'indexation ne saurait être l'épouvantail que décrit E. Macron. Or ceci est très important, car la doxa économique repose indéfectiblement sur ce mythe de l'indexation comme source de la boucle prix-salaires.

L'indexation, comme outil utile...

Mais en réalité, cette vision est perdante, et on le voit clairement aujourd'hui. En faisant baisser le salaire réel, on pèse sur la demande et on contribue à transformer la crise inflationniste en récession. On prend également au piège les entreprises les plus faibles, autrement dit les plus petites : incapables de relever leurs prix en raison de la faiblesse de la demande, elles sont en outre prises en étau par les grandes entreprises oligopolistiques qui imposent les leurs, ce qui pèse lourdement sur les coûts de production et les prix de vente pour les fournisseurs.

Dans la situation actuelle, **l'indexation des salaires est un outil utile**. Sans doute faut-il l'accompagner d'autres mesures comme le contrôle des prix ou des impôts redistributifs sur les bénéficiaires. Mais en se privant de cet outil, on fragilise clairement à la fois la situation sociale des salariés et l'ensemble de l'économie.

La posture « pédagogique » d'E. Macron, qui s'accroche au récit orthodoxe dominant, est donc une tromperie. Elle disqualifie un outil utile alors même que les salariés français viennent de subir 3 trimestres consécutifs de baisse de leurs salaires moyens réels (*-2 % sur un an au 3^{ème} trimestre*).

Cela n'est pas étonnant puisque 2 semaines auparavant, l'hôte de l'Élysée affirmait faire sa priorité de la modération salariale, pour sauvegarder la compétitivité externe. En cela, il prouve encore quelle est la réalité de sa politique économique : celle d'une politique de classe.

Vos délégués SPBA/CGT : Séverine LARUE,
Eric MAHIDDINE, Franck PEYROT.

